

Le légiste - Le Bon Samaritain

Lc 10, 25-37

La question du légiste (Lc 10,25-28)

Un dialogue comme il y en a beaucoup dans les évangiles. Un légiste surgit d'on ne sait où. Il n'est pas identifié personnellement, c'est par sa fonction qu'il est présenté. Il est un des spécialistes de la Loi, souvent appelés « scribe » dans les évangiles. Ceux qui le devenaient se formaient longuement : jusqu'à l'âge de 40 ans. Il faut se rappeler que tout ce qui devait être étudié et connu dans la société juive se trouvait dans la Bible, y compris l'astronomie et la physique, la biologie et les mathématiques, et bien sûr la morale et la religion.

Il interpelle Jésus comme « maître », au sens d'enseignant. C'est à ce titre qu'il s'adresse à lui : il veut savoir. Mais sa question cache mal son arrière-pensée : il veut tester le savoir de Jésus et non pas apprendre quelque chose pour sa propre façon de se comporter. La question est une mise à l'épreuve, une sorte de contrôle des connaissances qu'exerce un expert sur ce Jésus, laïc itinérant qui attire et enthousiasme les foules par ses paroles.

Sa question est en grec : « En ayant fait quoi hériterai-je de la vie éternelle ? » Elle touche une question d'héritage et donc de droit : qu'est-ce qui va me donner droit à la vie éternelle, que dois-je faire pour pouvoir l'exiger ? Notons aussi que, souvent dans les évangiles, l'expression « vie éternelle » ne vise pas ce qui peut se passer après la mort, mais désigne une vraie vie, de qualité, une vie humaine, plénière, réussie, ici et maintenant. On pourrait alors reformuler la question : que dois-je faire pour oser prétendre que ma vie a vraiment du sens, est pleinement une vie de qualité ?

Contrairement à ce qu'attend un lecteur convaincu du savoir de Jésus, celui-ci ne répond pas, mais renvoie le légiste à ses propres ressources, à son savoir reconnu. N'est-il pas le spécialiste de la Bible ? Et n'est-ce pas dans le texte que tout juif va chercher la réponse à ses propres questions, en s'appuyant sur le texte et sur les interprétations, variées, qu'en ont données les anciens ? Il s'inscrit ainsi dans une tradition. Un petit mot a toute son importance : qu'est-il écrit ? **comment** lis-tu ? C'est bien une façon de suggérer que tout texte doit être interprété et qu'il n'y a pas une façon unique de le faire : les rabbins discutent à l'infini... les biblistes chrétiens aussi ! Le lecteur de la Bible ne peut donc se contenter de se

couler dans un moule préexistant. Il est invité à prendre sa responsabilité de lecteur qui, en interprétant le texte, lui donne un sens, et de croyant qui agira en conséquence.

La citation de la Bible

Beau joueur, le légiste va à l'essentiel et cite en les rapprochant deux textes de la Bible, l'un tiré du livre du Deutéronome (6,5), l'autre du livre du Lévitique (19,18). Les traductions suggèrent le fait que la citation réunit deux passages : si le texte imprimé est en italique, comme il se doit pour une citation, le « et » qui relie les deux textes est en caractère droit, allusion au fait que ce petit mot ne vient pas des livres cités, mais relie deux passages. Ils ne sont pas choisis au hasard, ils ne concernent pas la pureté que garantit le respect scrupuleux des rites, si souvent exigée dans la Bible et dans les traditions juives au temps de Jésus, mais ils portent sur la foi et l'éthique reliées entre elles. Il va à l'essentiel en rapprochant l'amour de Dieu et l'amour des hommes. Rapprocher deux textes si éloignés l'un de l'autre dans la Bible, dans deux livres différents, c'est d'emblée les interpréter : un sens neuf surgit de ce rapprochement.

Il ne s'agit plus d'un savoir froid, théorique. Le texte désigne directement son interlocuteur, le légiste et tous les « tu » qui se risquent à lire ce passage. En répondant ainsi, le légiste s'expose d'ailleurs lui-même : il est, comme quiconque, interpellé par ce qu'il a lu et interprété.

« Tu aimeras » : un seul verbe désigne les relations avec Dieu et entre les humains. Le verbe au futur suggère qu'il s'agit d'un programme jamais fini, à inscrire dans la durée, comme comportement habituel. Et pourtant, le « prochain » est proche et semblable, le « Seigneur Dieu » est hors d'atteinte. C'est donc la relation avec Dieu qui demande d'être précisée.

Comment l'aimer ? Au départ, « de tout ton cœur » qui, dans la conception que les juifs se font de l'humain, n'est pas d'abord le siège de la vie affective mais le lieu de la volonté et de la subjectivité, la racine de la vie personnelle, qui entraîne toutes les capacités de la personne. « De toute ton âme », c'est-à-dire, pour les juifs encore, avec toute ta sensibilité spirituelle, la puissance vitale. « De toute ta force » implique toutes les énergies pour l'action. « De toute ta pensée » fait appel aux capacités de conscience, de réflexion. Toutes les facettes de la personne sont rassemblées par cet amour. Aimer dans la durée les unifiera. C'est la rencontre de l'autre et de l'Autre qui donne son identité à la personne humaine.

« Tu aimeras ton prochain » n'est pas explicite, sauf en introduisant un troisième terme dans la relation : « toi-même ». L'amour auquel invite la Bible, selon le légiste, se réalise dans une relation triangulaire, sans absolutiser ni oublier aucun des trois pôles. On est loin de s'ignorer soi-même, de se nier. Comment en effet aimer l'autre et Dieu si je ne m'aime pas moi-même ? Comment aimer un Dieu au détriment des autres et de soi-même ? Comment m'aimer moi-même en niant et le prochain et Dieu ? Que serait un amour de l'autre qui absorberait toute la capacité d'amour ? Aimer, c'est en permanence passer d'un pôle à l'autre en les enrichissant chacun de la présence des deux autres.

Ce n'est qu'alors qu'intervient Jésus, pour ratifier la réponse du légiste et pour l'inviter à changer de niveau : la théorie est excellente, passe maintenant à la pratique. Il considère son interlocuteur comme un sujet et l'appelle à sortir du savoir pour agir. Et il annonce déjà le résultat : tu atteindras ce que tu espérais, tu vivras, car vivre n'est pas vivre pour soi, mais dans la relation triangulaire décrite. Il ne s'agit plus du droit d'hériter, mais du risque à prendre immédiatement, qui donne accès à une vie vraiment humaine.

Nouvelle question du légiste

La réponse du légiste (10,27) avait laissé une zone ambiguë : peut-on aimer l'humanité entière ou y a-t-il des limites à l'amour et la solidarité ? Voulant se montrer sous son meilleur jour, le légiste rebondit, dans une forme d'autodéfense pour ne pas perdre la face devant les hommes et devant Dieu. Il interroge sur la limite : qui est mon prochain ? Ne convient-il pas de faire la liste, forcément limitée, des personnes concernées ? Il continue dans sa recherche d'un savoir, car la question est débattue : parmi les compatriotes et les prosélytes, faut-il inclure aussi les non-pharisiens, que ceux-ci sont tentés d'exclure, ou les "fils des ténèbres", rejetés par les esséniens, ou les hérétiques, repoussés par les rabbins, ou les adversaires personnels, dont personne ne veut ?

Une parabole

De nouveau, Jésus ne répond pas directement à la question. Cette fois, il raconte une histoire, qui donne une interprétation du bref commandement. Il met en scène des personnages désignés par leur statut social, face à "un humain", qui n'est que son corps, passif. Dépouillé, il n'a que son humanité, nue. Face à lui, les autres seront définis par leur manière de le traiter, lui qui n'a pas d'identité : ni nom ni appartenance (religieuse, nationale, de sexe ou autre). Il est totalement dépendant de ce que les autres feront de lui ; sa seule relation sera de recevoir de l'aide.

Les autres sont situés en fonction de la géographie, de la religion ou de la route : prêtre, lévite et Samaritain, brigands et aubergiste. Les uns sont du côté de l'ordre, les autres sont en marge. Les brigands s'en vont, prêtre et lévite s'écartent, le Samaritain définit son voyage en fonction de l'homme, il s'approche et le place sur sa monture.

Dans ce "jeu de rôles", les brigands et l'aubergiste font leur métier. Les autres relèvent tous du champ religieux, du culte légitime ou du culte illégitime. Cette frontière non seulement s'estompe mais s'inverse dans le rapport à un humain. Prêtre et lévite voient à distance et s'écartent plus encore. Ils sont absents, en un sens morts dans leur pureté et leur élitisme.

Le Samaritain voit et est touché au plus profond. Quelque chose se passe entre le corps blessé et le sien, comme s'il se donnait à "manger" par l'autre. D'abord il stoppe le processus de mort, puis il agit dans la durée au service de l'humain. Le prêtre et le lévite restent seuls, chacun avec son projet ; le Samaritain n'est plus seul et garde son projet.

Qui change dans ce récit ? L'homme voyageur bien sûr. Inanimé, il est remis sur le chemin de la vie. Le récit ne se préoccupe plus du blessé quand il est pris en charge. Le prêtre et le lévite sont aussi changés : ce sont les gens de l'occasion ratée. Ils se sont placés du côté de la mort, comme les brigands. Ils sont à la fois du côté de l'ordre et de la mort. Ils pourraient être accusés de "non-assistance à personne en danger".

Le Samaritain, qui semble être un commerçant avec sa monture, est un étranger, particulièrement méprisé par les Judéens. C'est lui qui voit l'homme, s'en émeut ("ému aux entrailles", dit le texte) et le soigne... à l'envers : selon le texte, il commence par panser les plaies, puis calme la douleur avec l'huile, puis désinfecte avec le vin. Il sort l'homme blessé de son isolement et de sa fragilité en l'emmenant à l'auberge. Ce genre d'auberge caravansérail, ni salubre ni sécurisée, évitée par tout qui avait une alternative, seuls ceux qui n'avaient aucune autre solution de logement y recouraient : les très étrangers à la région.

En incluant l'autre dans sa vie, il le réinscrit dans la communauté humaine et dans le temps, il lui rend un avenir. Il le fait sans cesser d'être lui-même : il garde son projet en assurant la continuité des soins grâce à ses moyens et aux structures disponibles : sa monture, l'auberge, deux deniers et éventuellement plus. Il ne s'attache pas à l'autre et ne l'attache pas à soi : les deux libertés sont sauvées, identité et altérité vont ensemble. Il a aimé "comme soi-même" et n'a pas piégé la victime en se sacrifiant pour elle.

Notons qu'il est possible qu'une partie de l'auditoire, fait de paysans à la limite de la survie, tentés eux-mêmes par une survie grâce au banditisme, se sente des affinités avec des bandits "robins des bois".

Dialogue avec le légiste

Jésus invite son interlocuteur à prendre distance de soi et de ses questions. Le "prochain" se reconnaît à ce qu'il fait, c'est une qualité d'humanité que l'on acquiert par sa façon d'agir. L'autre est au centre et je deviens son prochain par l'initiative que je prends vers lui.

La réponse du légiste est claire : le "prochain" est celui qui a fait miséricorde. C'est un niveau d'humanité auquel chacun peut accéder. Il n'est pas défini par une appartenance socio-religieuse, comme Judéen ou Samaritain, mais par une manière d'agir. Le Samaritain a traduit son émotion en action, en créant une proximité au-delà des clivages : il a trouvé son identité en assumant l'altérité. C'est bien cette combinaison de sentiments (être accessible aux besoins de l'autre) et d'action qui constitue le prochain.

Conclusion par Jésus

Le légiste s'est laissé compromettre dans le dialogue. Il est appelé à trouver quoi faire dans ce sens, à inventer, à devenir un sujet aimant. C'est ainsi qu'il devient l'homme accompli : il atteint la vie éternelle.

La question de la qualité de la vie passe, indissolublement, par la relation à Dieu et au prochain. Ce sont ces relations qui donnent d'être soi-même et de vivre. Le "prochain" n'est pas une catégorie sociale, c'est ce que chacun peut devenir s'il est accessible, vulnérable et prêt à agir en conséquence. C'est une qualité toujours à inventer.

Jean-Claude Brau